

# LACAPELLE DEL FRAISSE

Bulletin Municipal n° 34 - Novembre 2022



## ADRESSE MAIRIE ET HORAIRES D'OUVERTURE



04 71 62 57 65



mairie.lacapelle-del-fraisse@wanadoo.fr



18 rue des Frênes 15120  
Lacapelle Del Fraisse

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

**Lundi** : 13h00-16h00

**Mardi** : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**Jedi** : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

**Vendredi** : 8h30-12h00 et 13h00-16h00

<https://www.lacapelledelfraisse.fr>

## Le Mot du Maire

En ces temps troublés par le COVID, la guerre en Ukraine et les conséquences sur notre vie de tous les jours, ce bulletin municipal que vous attendez avec plaisir, retrace la vie de votre, de notre commune. Malgré cette conjoncture difficile le Conseil Municipal continue d'œuvrer dans un souci de bien être et de services à toutes et à tous.

Les moyens financiers alloués par les différentes institutions nous permettent pour l'instant d'investir mais pour combien de temps encore ?

C'est ainsi que les travaux à l'école ont été entrepris avec un objectif d'économie d'énergies et de confort pour nos enfants. Économie d'énergie avec la production d'énergie produite par l'installation de panneaux photovoltaïque sur la toiture.

La voirie communale, le réseau d'adduction d'eau potable, le réseau d'assainissement, les bâtiments publics font toujours l'attention du Conseil Municipal.

La commune réfléchit aussi à des projets à court et moyen termes afin d'anticiper un maximum et de programmer techniquement et budgétairement.

Ainsi deux parcelles ont été achetées de chaque côté du cimetière, l'une pour conforter un verger conservatoire et l'autre en vue de l'agrandissement du cimetière.

De plus une étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur d'autres bâtiments communaux est évoquée.

Comme vous pouvez le lire et vous pourrez l'apprécier à travers ce nouveau bulletin, le Conseil Municipal est toujours actif et motivé pour un développement harmonieux de notre commune.

Cette dynamique se ressent sur l'arrivée de nouveaux habitants à travers l'achat de maisons ou la construction. La population étant proche aujourd'hui de 380 habitants contre 250 en 2000.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques ou vos suggestions.

A bientôt nous l'espérons vivement pour la galette des rois.

André VAURS

Pour rappel : composition et attribution des charges du Conseil Municipal

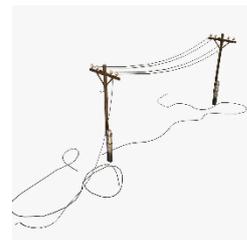
NOMS	PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES	EN CHARGE DE
VAURS	André	Maire	2 rue du Noyer - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
				Titulaire à la communauté de communes
GARDAIS	Jean-Luc	1er Adjoint	3 chemin du Stade - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
				Délégué à la défense
				Délégué à l'administratif, la vie associative, l'urbanisme, communication et culture
SERIEYSSOL	Claire	2ème adjointe	2 Moulin de Menthère - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Déléguée au suivi AEP, assainissement, agriculture
VAURS	Hervé	3ème adjoint	1 rue des Fourmillères - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Suppléant Commission appel d'offres et des travaux
				Délégué titulaire au secteur d'énergies
				Délégué à la voirie, au matériel, lien avec l'agent technique
FRIC	Nadine	Conseillère	18 Chemin du Stade - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Déléguée aux affaires scolaires (cantine, garderie)
ARNAL	Jean-Marc	Conseiller	2 route de Lavioural - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
				Délégué suppléant au secteur d'énergies
PUECH	Jean-Louis	Conseiller	3 rue des Fourmillères- Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Commission appel d'offres et des travaux
PUECH	Divya	Conseillère	18 rue des Crouzilles - Lacaze - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Suppléante au Conseil d'école
				Suivi administratif espace seniors
BUISSON	Laurent	Conseiller	7 chemin des Prades - Le Tioulaire - 15120 Lacapelle del Fraisse	Délégué titulaire au secteur d'énergies
				Suivi cadre de vie communal
PUECH	Gilles	Conseiller	23 rue des Frênes - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Délégué au syndicat AGEDI
				Suppléant à la communauté de communes
DELBAS ROUME	Caroline	Conseillère	2 Chemin du Stade - 15120 Lacapelle Del Fraisse	Déléguée au Conseil d'école et vie scolaire

## Enfouissement des réseaux à Lacaze

Suite à une réunion le 22 novembre avec le syndicat d'électrification, le bureau d'études DEJANTE, l'entreprise CHAVINIER et la commission des travaux, nous avons pu dresser un bilan de la situation des travaux qui ont débutés il y a près d'un an.

À ce jour,

- tout le génie civil est terminé,
- les câblages EDF sont posés,
- l'entreprise ESCOTEL a raccordé certains foyers à la fibre optique
- une partie des revêtements de voirie est faite



Les difficultés pour terminer les travaux tiennent au fait que l'entreprise CHAVINIER a « oublié » de commander deux transformateurs. Les délais de livraison sont en principe de 40 semaines environ. Une solution a néanmoins été trouvée pour en récupérer deux sur un autre chantier, lesquels seront livrés première semaine de janvier 2023 permettant ainsi la fin des branchements.

En mars, l'alimentation des réseaux passera d'aérien à souterrain.

Pour l'éclairage public, la livraison des candélabres ainsi que des lampes à LED est prévue fin décembre et la pose se fera dans la foulée.

Les travaux de voirie se finiront au printemps quand les conditions climatiques le permettront.

Ainsi le démontage des lignes aériennes devrait avoir lieu en avril pour une fin des travaux prévus en juin 2023 nous l'espérons !

Hervé VAURS

## Les travaux à l'école

- Nos petites têtes blondes ont découvert leur école complètement transformée à la rentrée. Une grande partie des travaux de rénovation énergétique est réalisée.
  - ✓ Isolation des murs extérieurs à l'arrière du bâtiment.
  - ✓ Remplacement des volets bois à l'arrière par des volets roulants solaires.
  - ✓ Réfection totale de la toiture.
  - ✓ Isolation des combles.
  - ✓ Remplacement de l'escalier bois intérieur par un escalier en béton.
  - ✓ Remplacement du crépi de façade par des joints laissant apparaître les pierres.
  - ✓ Installation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation de l'école, de la Mairie et de la salle Multi-activités. La production en surplus sera vendue à EDF.
- La rampe de l'escalier doit être remplacée dans l'hiver.
- Le plancher du rez-de-chaussée devrait être remplacé par une dalle en béton durant les vacances d'été 2023.

## Gestion et valorisation des déchets

Dans le cadre du projet de révision et amélioration de la gestion et valorisation des déchets, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne a dû revoir son planning de mise en place des nouvelles modalités notamment sur la collecte des Ordures Ménagères Résiduelle (OMR=les sacs noirs). En effet, pour des raisons de délais sur l'achat des nouveaux camions de collecte, le programme glisse de 2 ans, soit une mise en place de la collecte des OMR sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) avec les nouvelles colonnes prévues pour 2025.

C'est pourquoi dans le but de limiter les coûts du poste des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA), la Communauté de communes a décidé de travailler dès le 1er octobre 2022 sur plusieurs axes pour diminuer les volumes et poids des OMR qui représentent le principal poste du budget :

- L'extension des consignes de tri des emballages pour faciliter le tri et valoriser au maximum leur recyclage. Vous trouverez les nouvelles consignes de tri directement sur les colonnes de tri et sur les sites internet Com Com et commune

### ***La Châtaigneraie simplifie le geste de tri !***

*Est-ce que ce pot de yaourt va au tri ? Tout le monde s'est posé un jour cette question. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre la réponse est simple : oui ! Barquettes, aluminiums, sachets plastiques ou encore notre fameux pot de yaourt ; avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages vont dans la borne jaune. Plus besoin de réfléchir ! Grâce à cette simplification du tri, ce sont près de 3 kg de plastiques recyclables qui peuvent être retirés de nos ordures ménagères. Une bonne nouvelle pour la planète !*

- le traitement des biodéchets qui représentent environ 30% du poids de nos sacs noirs en déployant le compostage individuel, collectif et dans les établissements des collectivités publiques ( écoles, maisons de retraites ...)
- L'aménagement des futurs PAV

Le Conseil municipal a décidé d'engager une démarche au niveau de notre école avec le corps enseignant et les employés communaux pour optimiser le tri des déchets et relancer le compostage des biodéchets. Cette démarche sera accompagnée de l'intervention d'Emilie Lherm (chargée de la prévention et de la gestion des biodéchets à la communauté de communes) auprès des élèves.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

[www.chataigneraie.fr](http://www.chataigneraie.fr) et [www.lacappedelfraisse.fr](http://www.lacappedelfraisse.fr)

Gilles PUECH



## Gestion du cimetière et achat de terrains

Une parcelle attenante au « nouveau cimetière » d'une surface de 447 m<sup>2</sup>, vient d'être achetée par la commune en prévision de la réalisation d'une extension.

Néanmoins, face à l'augmentation des demandes d'achat de concessions, une procédure de reprise des concessions laissées à l'abandon va être engagée dans les prochains mois.

Depuis début 2021, nous avons recensé celles qui ne semblent faire l'objet d'aucun entretien, une douzaine environ.

Une loi votée cette année a réduit la durée de la procédure de reprise, puisque le délai à compter du premier affichage est passé de trois an auparavant à un an seulement aujourd'hui.

Laurent BUISSON

Une autre parcelle située à côté du cimetière, aujourd'hui à l'état de verger et d'une surface de 681 m<sup>2</sup> a également été achetée. Ce terrain pourrait être aménagé en verger conservatoire et espace public.

## Révision des tarifs eau et assainissement

Après comparaison des tarifs pratiqués par 10 communes alentours, il en ressort que Lacapelle Del Fraisse se classe plutôt dans les communes dont les tarifs sont les plus bas.

Une augmentation des tarifs permettrait de palier aux frais de production qui augmentent régulièrement.

Selon les textes de loi, la partie fixe ne doit pas dépasser 40% de la facture eau et que le nombre de tranches tarifaires (part variable) doit être limité.

Il est donc décidé, pour une mise en application au 01/01/2023 :

- Que la part fixe (abonnement) passe de 80€ à 70€ par an et par compteur
- Que la part variable est divisée en deux tranches :
  - De 0 à 500 M<sup>3</sup> à 0,90 € le M<sup>3</sup>
  - + de 500 M<sup>3</sup> à 0,70 € le M<sup>3</sup>

## Canicule et sécheresse

L'année 2022 a été marqué par une sécheresse sans précédent.

Malgré un étiage communal de 200 m<sup>3</sup> par jour au plus bas, il est nécessaire de rappeler à tous que la ressource en eau reste précieuse et demande une attention particulière à nos habitudes de consommation (80 m<sup>3</sup> par jour en moyenne sur la commune).

Pour information, la commune a été sollicitée à de nombreuses reprises par des communes voisines afin de subvenir à un manque d'eau.

Ainsi, au cours de ces derniers mois, près de 970 m<sup>3</sup> ont été envoyés à la commune de Prunet, 540 m<sup>3</sup> pour Sansac Veinazes, et 1 200 m<sup>3</sup> pour Montsalvy.

Claire SERIEYSSOL

## Résidence « Les Narcisses »

-Les relevés de compteurs de consommation d'électricité ont mis en évidence une surconsommation généralisée des appartements par rapport aux prévisions. La commune sera donc amenée à rectifier le montant des charges pour l'année 2023 afin de se rapprocher au plus près des consommations réelles.

## Mots des Associations

### Club des Anciens de Lafeuillade / Le Fraisie :

Président : Georges GINIOUX, vice-président : Robert FERRIERES

Secrétaire : Danièle CANIS

Trésorier : Jean-Luc GARDAIS

Cette année, après une période de calme forcé liée au Covid 19, nous avons pu reprendre quelques activités.

Ainsi, nous avons :

- Apprécie l'Estofinade de chez Marie à Grand Vabre
- Fêté également les 40 ans d'existence de notre association par un « repas Cabaret » très apprécié de nos adhérents.
- Créé une section de petites randos qui permet aux plus vaillants d'entre nous, une fois par semaine, de se réunir pour marcher entre amis.
- Réalisé une sortie à Laguiole avec visite de la fromagerie « Jeune Montagne » et de la coutellerie « Honoré Durand ». Le repas, pièce de bœuf / aligot au restaurant « L'Aubrac » complétait cette journée magnifique.
- Comme chaque année, fêté l'arrivée du Beaujolais nouveau le 17 novembre dans la salle multi-activités du Fraisie avec nos amis du club de Prunet.
- Organisé un repas de Noël pour le 3 décembre au foyer de Lafeuillade.

Tous les jeudi après-midi, par alternance mensuelle au foyer de Lafeuillade ou à la salle commune des « Narcisses » au Fraisie, une partie de nos adhérents se réunit pour des parties de belote ou de jeux de société.

Notre Assemblée Générale se déroulera le samedi 28 Janvier 2023 à la salle Multi activités du Fraisie.

Bien sûr notre association est ouverte à tous et nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents.

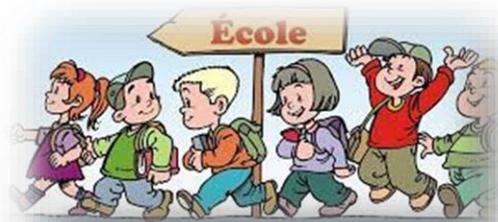
Si vous êtes intéressé par notre club, n'hésitez pas à vous faire connaître.

J-Luc GARDAIS



## Association des Parents d'élèves (APE) :

Présidente : Marina CROS



### LACAPELLE DEL FRAISSE, une école dynamique

Le 1er septembre 2022, 45 élèves ont fait leur rentrée (4 petites, 8 moyennes et 5 grandes sections, 10 CP, 9 CE1, 4 CE2, 3 CM1 et 2 CM2) avec une équipe enseignante inchangée.

Au niveau du personnel communal, nous accueillons et souhaitons la bienvenue à Mme Delphine Barral, au poste d'ATSEM depuis septembre, suite au départ en retraite de Mme Geneviève Vaurs (Nous lui disons encore une fois merci et lui souhaitons une belle retraite). Nous pouvons déjà remercier Mme Barral pour la qualité de son travail et son implication auprès de nos enfants.

L'année passée, les enfants ont pu réaliser de nombreuses activités :

- Les classes de maternelle se sont familiarisées avec l'équitation (6 séances au haras d'Aurillac)
- Des sorties cinéma ont eu lieu dans le cadre du programme «école et cinéma»
- Les élèves du CP au CM2 ont également profité de la piscine d'Aurillac (8 séances de natation)
- Les CE2, CM1 et CM2 ont pu découvrir les joies de la voile (3 journées sur le barrage de St Etienne)
- Pour nos historiens en herbe du CE2 au CM2, une visite au Musée d'Archéologie d'Aurillac a été organisée, tandis que les CP et CE1 sont allés visiter la grotte de Pech Merle et les maternelles ont visité la Ferme des Bornottes.
- Point d'orgue de cette année 2022, le voyage scolaire qui a lieu tous les 2 ans, a permis à nos élèves du CP au CM2 de partir en classe découverte au Grau d'Agde durant 5 jours. Ils ont découvert le milieu marin et vécu une expérience de vie en collectivité qui leur laissera de merveilleux souvenirs. Les étoiles dans leurs yeux à leur retour ne pouvaient pas mentir sur la qualité des moments passés.
- La kermesse s'est tenue le dernier vendredi avant les vacances d'été. Le spectacle des enfants, élaboré et orchestré par l'équipe enseignante, a permis à nos jeunes artistes de s'exprimer à pleins poumons. Ensuite, un groupe de musique a pris le relais pour animer cette soirée chaleureuse et conviviale.

Cette année encore, de nombreuses activités sont prévues : course d'orientation, cinéma, natation, équitation, voile,... et bien d'autres qu'il reste à déterminer.

N'oublions pas que tout cela est possible grâce au soutien de l'Association des Parents d'Elèves, de la mairie et du conseil départemental.

L'APE œuvre chaque année et organise de nombreuses manifestations afin d'assurer une partie du financement des activités scolaires (Sur l'année scolaire précédente, environ 153 euros par élève ont été redistribués).

Cette année, a déjà eu lieu la fête des potirons où une équipe de parents ont décoré un char aux couleurs automnales sur lequel les enfants ont pu défiler. Un stand a été tenu par l'APE, où étaient vendues soupe de potiron, gaufres et autres gourmandises. La pesée du potiron a permis de faire gagner 2 repas dans un restaurant local.

Pour les fêtes de fin d'année, une vente de chocolats a également été proposée aux parents d'élèves.

D'autres manifestations sont prévues pour 2023 (tombola, concours de belote).  
Nous comptons sur la participation du plus grand nombre d'habitants de Lacapelle Del Fraisse.  
Tous les parents désirant rejoindre l'APE pour aider et passer un moment convivial sont les bienvenus.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Divya PUECH et Caroline DELBAS-ROUME



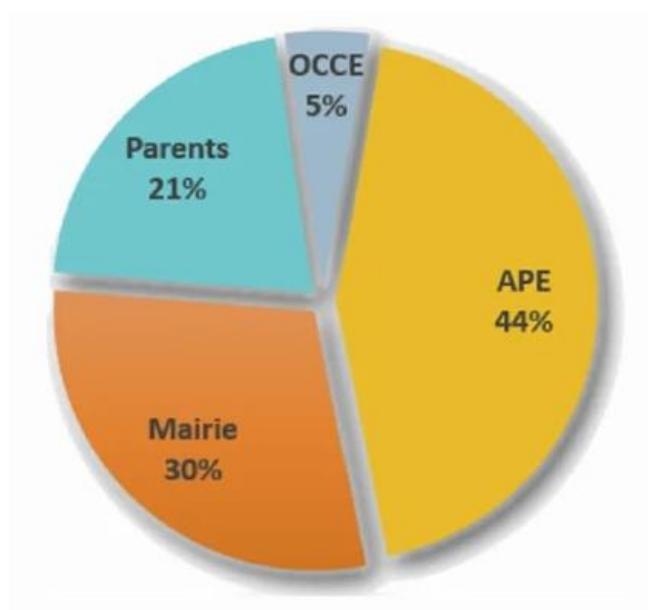
Le stage de voile pour les classes de CE2, CM1 et CM2



Voyage scolaire au Grau d'Agde pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2



Les maternelles à la Ferme Pédagogique des Bornottes



**Point financier année scolaire 2021/2022:**

Les sorties (coût total : 13 602.20€) ont été co-financées par l'APE, la mairie, l'OCCE\* et la participation des parents.

\*Office Central de la Coopération à l'Ecole



## Le Comité des fêtes :

Président : Gilles ARNAL

Bonjour,

Bilan mitigé pour le comité des fêtes pour cette année 2022

Début d'année, très gros succès pour la diffusion du film tournée dans le village il y a une trentaine d'années. La salle de notre mairie était comble.

Nous avons diffusé la finale de rugby du top 14, le bilan est très décevant, peu de personnes se sont déplacées, comme pour la diffusion des matchs de l'euro de football l'année précédente. Nous avons choisi d'arrêter la diffusion de rencontres sportives.

Nous avons enchainé avec notre fête patronale, beaucoup de personnes ont répondu présent pour cet événement. La fête a démarré vendredi soir avec la troupe de théâtre « Veinazes Anim », le public était au rendez-vous et a beaucoup aimé cette soirée.

Le samedi avec notre traditionnel concours de pétanque. Suivi d'un concert. La fin des mesures gouvernementales liées au covid nous a permis d'organiser à nouveau un bal.

La journée du dimanche a commencé par une rando pédestre. Le repas du midi est toujours un moment incontournable de notre fête. L'après-midi plusieurs jeux (pour les petits et les grands) étaient mis en place au stade de foot.

Les points négatifs de cette année 2022, tout d'abord le planning des manifestations du village. La fête des écoles s'est déroulée le même weekend que la fête au Fraisse. Beaucoup de personnes n'ont pas participé aux deux fêtes. Pour information notre fête aura lieu du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2023.

Ensuite, nous manquons cruellement de nouveaux bénévoles dans notre association, bien sûr, beaucoup de personnes répondent présent lorsque nous les sollicitons (et nous les remercions) mais ils s'essouffent. Nous sommes sur une année charnière, notre bureau s'engage pour une dernière année et désire accompagner les futurs bénévoles. Nous invitons toutes les personnes motivées à rejoindre notre association afin d'organiser les prochaines manifestations. Nous pensons notamment à la jeune génération ainsi qu'aux nouveaux habitants du village. Nous refusons l'idée que l'année 2023 soit celle de la dernière fête au Fraisse.

Nous avons tendu la main au deuxième comité d'animation du village, afin d'unir nos forces. Les bons vivants ont décliné notre sollicitation et souhaite rester indépendant. Ce que nous comprenons

En cette fin d'année le comité a choisi de délocaliser sa traditionnelle balade nocturne à Lacaze, afin de découvrir de nouvelles maisons illuminées de notre village, on vous invite le 16 décembre 2022 à 20h (départ devant l'arrêt de bus), comme tous les ans de nombreuses surprises sont prévues.

Une soirée à la brasserie « la mélodie des bulles » est prévue en début d'année 2023 afin de remercier les bénévoles, ainsi que notre assemblée générale.

Gilles ARNAL

## Le S.C.C :

Président : Pierre MICELLI

Le **Sporting Chataigneraie Cantal** se félicite des bons résultats de ses trois équipes séniors.

En effet, le groupe 1 évolue, encore cette année, au plus haut niveau régional et se classe, après six journées, quatrième après trois victoires, un nul et deux défaites.

Le groupe 2, qui évolue en départementale 2, se classe deuxième avec quatre victoires, deux nuls et une défaite.

Enfin, le groupe 3 qui évolue en départementale 4, se classe troisième avec trois victoires, trois nuls et une défaite.

La distribution des calendriers 2023 se déroulera le Week-end du 17 et 18 décembre.

Pierre MICELLI



Un projet est en cours de discussion pour que le club se dote d'un terrain synthétique. Après différentes études, le terrain de Lacapelle Del Fraisse serait choisi pour effectuer ces transformations. La Commune soutiendra ce projet auprès des institutions concernées, mais elle ne pourra pas participer au financement.

## L'association "Les bons Vivants"

Présidente : Émilie FABRE

L'association a vu le jour en 2011. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

Elle a pour but : De réunir les résidents du lieu-dit "Lacaze" commune de LACAPELLE DEL FRAISSE et leurs amis en vue de partager des moments de convivialité à tout moment de l'année.

Le siège social est fixé à Lacaze, restaurant l'Orée du Bois lieu-dit "Lacaze" 15120 LACAPELLE DEL FRAISSE.

Comme toute association et ce depuis sa création, un bureau a été constitué par l'élection d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de membres.

Tous les ans il est proposé plusieurs activités :

chasse à l'oeuf au moment de Pâques

repas des voisins qui a lieu fin juin.

concours de pétanque courant août.

soirée châtaignes en octobre ou novembre

visite des maisons du lieu-dit pour Halloween.

Émilie FABRE

# Les comptes administratifs 2021

## 1/ Lotissement

Rien de nouveau pas de mouvement sur ce budget, pour information un dernier lot est toujours disponible à la vente et est viabilisé.

## 2/ Commune

Dépense de fonctionnement :	300 249,34 €	Dépenses d'investissement :	1 170 401,88 €
Recette de fonctionnement :	416 296,31 €	Recettes d'investissement :	1 132 382,12 €
Excédent reporté :	10 482,32 €	Déficit reporté :	98 368,74 €
Résultat de clôture :	126 529,29 €	Résultat de clôture :	-136 388,50 €

Il ressort du compte administratif 2021, un résultat de clôture positif en section de fonctionnement qui ne couvre pas tout à fait le déficit du résultat de clôture de la section d'investissement.



## Le budget 2022

### *Les bases d'imposition*

BASES	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe foncière bâti	207 424 €	212 300 €	222 611 €	228 400 €	233 300 €
Taxe foncière non bâti	19 538 €	19 900 €	20 185 €	20 200 €	20 800 €

### *Les taux d'imposition*

TAUX	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne départementale
Taxe foncière bâti	19,75	19,95	19,95	43,51	43,51	47,56
Taxe foncière non bâti	78,97	79,76	79,76	79,76	79,76	93,18

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023

## Le budget général

### Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	94 850,00 €	Atténuations de charges	1000,00 €
		Produits services et ventes	57 980,00 €
Charges de personnel	122 000,00 €	Impôts et taxes	136 599,00 €
Atténuation de produits (com com)	2 560,00 €	Dotations de l'état	140 804,00 €
Autres charges de gestion courante	31 070,00 €	Autres produits gestion courante	38 200,00 €
Charges financières	5 500,00 €	Produits financiers	2,40 €
Dépenses imprévues	2 080,00 €	Produits exceptionnels	500,00 €
Virement à la section d'investissement	93 771,40 €	Résultat reporté	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	23 254,00 €		
	<b>375 085,40 €</b>		<b>375 085,40 €</b>

Sont prévues en augmentation les charges à caractère général de +24 400 € dont +9 000 € en électricité, +10 000 € en gaz et +10 400 € en concours divers (syndicat, ...)

Les charges en personnel sont stables.

Les frais financiers sont en diminution de 2 000 €

En recettes de fonctionnement, la grande modification concerne les revenus des immeubles qui passe de 18 500,00 € à 33 000,00 € (location des appartements de la résidence séniors « Les Narcisses »).



## *Section investissement*

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	0,00 €		
Subventions d'équipement versées (Syndicat énergie)	35 000,00 €	Subventions état et département	160 000,00 €
Immobilisations corporelles : (achat de matériel)	11 500, €	Emprunts et dettes assimilées	114 833,81 €
Immobilisations en cours (travaux)		Dotations, fonds divers et réserves	
- Voirie	30 000,00 €	FCTVA	-40 000,00 €
- AEP	10 000,00 €	Excédent de fonctionnement.	126 529,29 €
- Ecole	190 000,00 €	Dépôts et cautions	1 240,00 €
Emprunts et dettes assimilées	146 740,00 €	Virement section de fonctionnement	93 771,40 €
Solde d'exécution sect° d'investissement	136 388,50 €	Opérations d'ordre (amortissements)	23 254,00 €
Reste à réaliser	0,00 €	Reste à réaliser	0,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>559 628,50 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>559 628,50 €</b>

### Commentaires :

#### **- Les principaux investissements concernent :**

- les travaux de voirie
- Les travaux de rénovation et amélioration énergétique de l'école
- Les aides attendues sont des subventions de l'Etat, du Département et de la Région, à hauteur de 80% du montant HT des travaux à l'école.

En attendant la confirmation de ces aides, la commune va réaliser un emprunt court-terme de 120 000,00 €

## *Nos entreprises sur la commune :*

Huguette NOEL, bar, tabac, chambres d'hôtes	04 71 62 25 38
Isabelle MANAU, Restaurant « L'Orée du bois », cuisine traditionnelle,	04 71 62 55 07
SAS Châtaignes du Veinazès,	06 82 94 05 21
Philippe RAYMOND, SASU PUECH Frères, ébéniste, menuisier, charpentier,	04 71 62 57 34
Yannick CHATEAU, YAC ENERGIE, entretien dépannage chauffage et climatisation,	06 41 13 33 02
André GLADINES, peinture, papiers peints, ravalement de façade,	04 71 46 96 14
Alexandre BARRAL, menuiserie, charpente,	06 80 43 70 00
Cyril MALVEZIN, MALVEZIN CREPI, crépis, isolation par l'extérieur,	06 82 07 96 39
Lionnel LAVIGNE, VEINAZES DECO, placo, peintures, isolation par l'extérieur,	06 88 97 79 50
Nicolas COMBRET, mécanicien itinérant, agricole et TP, serrurier à domicile,	06 75 43 98 20
Jérôme LACIPIERRE, serrurier, métallier,	06 16 41 70 03
Frédéric FRESQUET, électricité générale,	06 15 68 52 47

## Etat-Civil

### Naissance :

CROUTE Louise, Laure, Marie née le 06/12/2021, fille de CROUTE Jérémie et LAVIGNE Lucie domiciliés à La Rodde

FOUILLET LAFAIRE Nolan, Mattéo né le 24/03/2022, fils de LAFFAIRE Romain et FOUILLET Brenda de Lagane

ARNAL Lisa, Béatrice née le 11/06/2022, fille de ARNAL Gilles et RONY Mylène domiciliés à Lacaze

BAC Ethan, Marius né le 02/08/2022, fils de BAC Guillaume et PWOWAREZYK Manon domiciliés au bourg

CHATEAU Candice, Chantal, Sylvie et CHATEAU Corentin André, François nés le 09/09/2022 enfants de

CHATEAU Laurent et BONNET Julie domiciliés à Malevergne

DELSUC Adèle, Natia née le 12/09/2022, fille de DELSUC Clément et GUERIN Floriane domiciliés au Bourg

FRIC Léon, Marius, Maurice né le 27/09/2022, fils de FRIC Jérémy et BOURROUX Delphine ép FRIC domiciliés à

Peyrot

### Mariage :

MUNUERA Éric et ALGARRA Angélique le 16/07/2022

### Décès :

DELORT Isabelle, Marie, Paule née le 7/11/1970 à Aurillac et décédée à Aurillac le 16/10/2021

LACOSTE Michel, Jean né le 24/10/1969 à Aurillac et décédé le 21/11/2021

LACOMBE Louis né le 23/06/1940 à Prunet et décédé à Aurillac 08/12/2021

COSTE Colette, Marie, Pierrette ép ISSIAKHEM, née le 20/08/1940 à Lacapelle Del Fraisse et décédée le 05/02/2022 à Vic Sur Cère

MALVEZIN Jean, Michel, André né le 26/11/1943 à Gennevilliers et décédé le 02/03/2022 à Aurillac

ISSIAKHEM Makhlof né le 22/09/1932 à Ighil Mahni (Algérie) et décédé le 13/04/2022 à Aurillac

CHATEAU Kévin, Pierre né le 07/10/2004 à Aurillac et décédé le 28/10/2022 à Lacapelle Del Fraisse

### Transcriptions de décès :

CHATEAU Marcel, Louis né le 30/07/1927 à Lacapelle Del Fraisse et décédé le 26/02/2022 à Montsalvy

COSTE Lucienne, Marie, Anne ép BRU née le 23/09/1940 à Lacapelle Del Fraisse et décédée le 28/04/2022 à Montsalvy

CROS Marinette, Andrée ép DELPONT née le 15/07/1944 à Lacapelle Del Fraisse décédée le 09/05/2022 à Aurillac

BRU Monique, Marie ép CHINIARD née le 18/03/1942 à Lacapelle Del Fraisse et décédée le 29/06/2022 à Romainville

AYMARD Étienne, Marcel né le 27/07/1929 à Lacapelle Del Fraisse et décédé le 12/07/2022 à Montsalvy

CHATEAU Élise, Noémie ép MALVEZIN née le 16/09/1942 et décédée le 30/10/2022 à Aurillac

### Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Dylan VERNHET et Mylène DELAS qui habitent l'ancienne maison d'Aurélie SERVANS

Marion FRIER qui a acheté l'ancienne maison de M et Mme Michel BEIRENS à Lacaze

Benoît VIGNES et Gladys MOULY et leur petit Esteban habitent depuis mars l'ancienne maison de Michèle et Marc SABATIER

Aurore VERGE-DUSSAUX et Monique VILLE sont les dernières locataires à avoir intégré deux appartements à la résidence les Narcisses l'été dernier

Virginie BARBIER a acheté la maison de Florian BOUYSSOU et d'Océane DROUIN au lotissement Bouygues

Corine DEBLADIS et Sylvain SOL ont acheté la maison de Chrystel et Patrick SERVANS au bourg

Nicolas TRIN et Mathilde CHEMINAT ont intégré leur maison au lieu-dit Montarnal les Pradottes

Laurent CHATEAU et Julie BONNET qui ont acheté et rénové la maison de Malevergne anciennement CROS viennent d'emménager

Kévin BRAYAT habite depuis l'été dernier l'ancienne maison de M et Mme RIEU Michel au Tioulaire

Adrien BARRIERE et Laurie MALVEZIN loue depuis le 1<sup>er</sup> juillet la maison de Jean-Marc ARNAL en haut du bourg

M et Mme Gilles MAZARS habitent leur nouvelle maison au Tioulaire

Chez Huguette et Jean-Marc NOEL un appartement est occupé par Pierre GIBERT.

La maison AUTHEMAYOU route de l'étang est relouée à Monsieur Mathieu FOUQUET et Camille ORBETTE.

### Info fibre:

- Pour toute information sur la situation de son logement, rendez-vous sur le site internet suivant :

<https://www.auvergne-numerique.fr/cartographie/>

**Rappel ! Ce bulletin municipal est aussi disponible sur le site internet de la commune.  
A l'avenir, si vous désirez toujours recevoir le bulletin sous forme papier, vous devrez en faire la demande au secrétariat de Mairie.**

## Une journée à la découverte du pays du Veinazès

Du 1er avril au 31 octobre 2023

Visite de Montsalvy (Petite Cité de Caractère) : 1 h 30



A votre arrivée, vous ferez une promenade commentée de Montsalvy qui fut longtemps la capitale du pays du Veinazès.

Histoire, anecdotes et éléments cachés, la Petite Cité de Caractère s'offrira à vous sous un regard inédit.

Sont inclus dans la visite ; le [cabinet de curiosités Marcellin Boule](#), l'abbatiale, son christ roman et son trésor d'art sacré.

Déjeuner au restaurant

Sur simple demande, nous vous communiquons les coordonnées des restaurants situés à proximité (10 minutes maxi) des deux sites de visite.

Visite du Musée du Veinazès : 1 h 30.



Après le repas, visite du musée du Veinazès.

Sur plus de 600m<sup>2</sup> d'expositions, des ateliers cantaliens (menuiserie, saboterie, forge), des dizaines d'outils agricoles (locomobile à vapeur, alambic, moteurs fixes et tracteurs fonctionnant pendant la visite) et de l'art populaire contemporain (éléments de l'environnement singulier du jardin de René Delrieu, surprises maisons en bois de Robert Goudergues).

#### **Saison 2023, tarif par personne**

Visite du village de Montsalvy : 3,00 euros.

Visite du Musée du Veinazès : 4,00 euros

Visite du village de Montsalvy **ET** du Musée du Veinazès : 6,00 euros.

#### **Le tarif de cette journée découverte comprend :**

- La visite guidée de Montsalvy.
- La visite guidée du musée du Veinazès.
- Une gratuité (visites) pour le chauffeur de l'autocar.

#### **Informations générales :**

- Le tarif de cette journée est valable du 1er avril au 31 octobre 2023 pour des groupes constitués d'au moins dix personnes.
- Avant l'inscription, assurez-vous de la disponibilité de la date que vous avez choisie. (tél. 06-46-41-75-38).
- Accessibilité : A l'exception de la salle du Trésor de l'abbatiale de Montsalvy, tous les lieux sont accessibles en fauteuil roulant.
- La visite de Montsalvy et du musée du Veinazès peuvent être inversées dans l'organisation de la journée.

